

Budget de 2024 : Une chance équitable pour chaque génération

Faits saillants et analyse

Les questions concernant le contenu du présent rapport doivent être envoyées directement à :

Nathan Durham
Gestionnaire, Affaires publiques
Ingénieurs Canada
nathan.durham@engineerscanada.ca
613.232.2474 Poste 265

Aperçu du budget

Le 16 avril 2024, l'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, a déposé le Budget de 2024. Le thème du budget est « une chance équitable pour chaque génération », c'est-à-dire que le budget est axé sur l'amélioration de l'équité intergénérationnelle. Il est divisé en huit chapitres qui décrivent les nouvelles dépenses pour la construction, la politique sociale, l'abordabilité, la croissance économique, les soins de santé et la sécurité publique, la réconciliation et les changements apportés au système fiscal canadien. Un bon nombre de ces investissements aura des répercussions sur la profession d'ingénieur :

- 3,95 milliards de dollars sur cinq ans pour inciter la construction rapide de nouveaux logements, dont 1,5 milliard de dollars destinés à un nouveau Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement, 1,1 milliard de dollars de modifications fiscales afin de stimuler la construction locative, 400 millions de dollars pour finaliser les accords du Fonds pour accélérer la construction de logements avec les municipalités et plus de 15 milliards de dollars de nouveaux prêts pour la construction de logements locatifs.
- 2,35 milliards de dollars sur cinq ans pour une nouvelle stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle, et 50 millions de dollars supplémentaires pour créer l'Institut canadien pour la sécurité de l'intelligence artificielle.
- 1,8 milliard de dollars sur cinq ans pour renforcer le soutien fédéral à la recherche, y compris un nouveau financement important pour le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.
- 1,072 milliard de dollars sur cinq ans pour augmenter les bourses et les prêts aux étudiants de niveau postsecondaire, et 855 millions de dollars pour augmenter les bourses d'études des étudiants diplômés.
- 243 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer l'accès des étudiants autochtones au postsecondaire.
- 9,98 milliards de dollars sur cinq ans de nouvelles dépenses pour la défense nationale, avec un accent important sur l'approvisionnement en matière de défense.
- Le lancement d'une nouvelle enquête sur les barrières commerciales interprovinciales, en mettant l'accent sur l'harmonisation de la réglementation à l'échelle nationale.
- La modification de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* conformément aux recommandations du groupe de travail sur l'équité en matière d'emploi.

L'aperçu économique et financier prévoit que le PIB du Canada augmentera en moyenne de 1,7 % par an jusqu'en 2028. Le gouvernement prévoit un déficit de 39,8 milliards de dollars cette année, qui sera réduit à 20 milliards de dollars d'ici à l'exercice 2027-2028 en raison des modifications du taux d'inclusion des gains en capital annoncées dans le présent budget. Cela marque un changement dans la volonté du gouvernement fédéral de financer partiellement les nouveaux investissements par des augmentations d'impôts, plutôt qu'en s'appuyant principalement sur des dépenses déficitaires. Ces projections maintiendraient le ratio de la dette au PIB du Canada, qui est la principale cible budgétaire du gouvernement, stable à 40 %.

Ingénieurs Canada accueille favorablement les investissements du gouvernement fédéral dans la construction de logements, la sécurité de l'IA, l'éducation postsecondaire, la politique d'innovation, la réconciliation avec les peuples autochtones et l'équité en matière d'emploi. Ingénieurs Canada a participé aux consultations prébudgétaires, notamment en soumettant [des recommandations au Comité permanent des finances](#). Plusieurs de ces nouvelles mesures reflètent les priorités des politiques d'Ingénieurs Canada, telles qu'elles sont décrites dans nos [énoncés de principe nationaux](#). Bien que nous soyons satisfaits que des mesures visant à mettre en œuvre les crédits d'impôt à l'investissement liés au changement climatique annoncés précédemment soient comprises dans le budget de cette année, nous espérons davantage de mesures concernant la résilience des infrastructures, ainsi que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Logements et infrastructures

Le gouvernement s'est donné l'objectif ambitieux de régler la crise du logement du Canada en donnant « un coup d'accélérateur » à la construction au niveau de l'offre et en appuyant directement les personnes qui louent ou achètent une maison du côté de la demande. Bien que les mesures du côté de la demande soient importantes, les mesures au niveau de l'offre touchent plus directement la profession d'ingénieur. Ces nouvelles mesures ont pour but de rendre disponibles 3,87 millions de nouveaux logements d'ici 2031, ce qui comprend deux millions de nouveaux logements nets grâce aux mesures annoncées dans ce budget.

Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement

Dans les budgets précédents, le gouvernement fédéral a promis un financement généralisé des infrastructures, notamment par le biais du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada. Le présent budget mobilise les fonds fédéraux pour l'infrastructure de manière plus ciblée afin d'atteindre les objectifs du gouvernement en matière de logement. Plus précisément, le gouvernement a l'intention de créer un nouveau Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement, doté de 6 milliards de dollars sur 10 ans (1,5 milliard sur cinq ans), afin d'accélérer la construction et la modernisation des infrastructures d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des eaux pluviales et de traitement des déchets solides. Cela comprend :

- Un financement de 1 milliard de dollars pour répondre aux besoins essentiels en matière d'infrastructures directement liées à la construction de logements.
- Un financement de 5 milliards de dollars pour des ententes avec les provinces et les territoires qui s'engagent à apporter des changements de politique et réglementaires qui accélèrent la construction de logements.

Le nouveau Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement est un événement prometteur. Les ingénieurs jouent un rôle essentiel dans le processus d'évaluation des besoins en infrastructures propres à un projet. Tous les paliers de gouvernement doivent s'assurer que [les ingénieurs sont présents](#) lors de l'évaluation des types d'infrastructures d'eau, d'eaux usées, d'eaux pluviales et de déchets solides dont une communauté a besoin.

Élargir la préfabrication et la conception préapprouvée

Avant le budget, le gouvernement a indiqué qu'il souhaitait élargir le rôle de la préfabrication dans le processus de conception et de construction de logements. Le Budget de 2024 décrit les mesures suivantes :

- 50 millions de dollars sur cinq ans à Fabrication de prochaine génération Canada en vue de lancer le nouveau Fonds pour l'innovation et la technologie en construction résidentielle, à l'appui de projets comme les usines de maisons préfabriquées, la production de bois de masse, l'impression 3D, etc.
- 50 millions de dollars sur deux ans, selon la comptabilité de caisse, afin que les agences de développement régional du Canada soutiennent le financement de projets semblables.
- Une directive au Conseil national de recherches de s'engager avec les parties prenantes à lever les obstacles réglementaires et à simplifier le processus d'inspection pour l'innovation dans le domaine de la construction de logements.
- 12 millions de dollars au cours de l'année prochaine pour la finalisation du catalogue de conception de logements.

Dans le secteur de la construction, les ingénieurs veillent à ce que les divers scénarios de développement respectent les codes provinciaux du bâtiment, ainsi que les exigences locales en matière d'infrastructure, et qu'ils répondent aux besoins techniques propres aux utilisateurs et aux sites. Comme nous l'avons indiqué dans notre [énoncé de principe national sur le Code national du bâtiment du Canada](#), les efforts de normalisation du gouvernement fédéral devraient intégrer des mesures de résilience climatique, d'efficacité énergétique, de solidité structurelle et de bien-être public, parmi d'autres considérations importantes.

Les ingénieurs joueront un rôle essentiel également dans la gestion des risques et l'inspection des nouvelles technologies de construction de logements. Les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux du génie tiennent les ingénieurs responsables de leur travail afin d'assurer la sécurité des Canadiens. Comme nous l'avons fait remarquer dans nos [commentaires au gouvernement du Canada concernant le Catalogue de conception de logements](#), ces nouvelles mesures doivent reconnaître le rôle essentiel que jouent les ingénieurs au moment du développement et de la conception.

La construction sur des terrains publics

Outre les principaux engagements susmentionnés, le gouvernement fait part de son intention d'élargir la construction de logements à des terrains appartenant au gouvernement fédéral, tant pour la location que pour l'acquisition.

- Plus précisément, le budget prévoit 500 millions de dollars sur cinq ans sur une base de trésorerie pour créer un fonds d'acquisition de terrains publics, qui achètera et louera des terrains publics pour la construction de logements.
- Le gouvernement publiera également à l'automne 2024 un inventaire des terrains appartenant au gouvernement fédéral qui se prêtent à la construction de logements.

Le Budget de 2024 présente des plans visant à fournir 1,1 milliard de dollars sur dix ans (408 millions de dollars sur cinq ans) pour réduire de 50 % le portefeuille du bureau de Services publics et approvisionnement. Le gouvernement estime que la totalité de ce financement sera récupérée sous forme d'économies.

La construction de logements sur des terrains publics offrira de nouvelles occasions aux entreprises d'ingénierie. En particulier, la conversion d'espaces de bureaux existants en nouveaux logements aura probablement des besoins en génie complexes et propres au site.

Construction d'appartements

S'appuyant sur les changements apportés à la TPS et au Programme de prêts pour la construction d'appartements (PCCA) dans l'Énoncé économique de l'automne, le Budget de 2024 annonce plusieurs nouvelles mesures pour stimuler la construction d'appartements :

- 15 milliards de dollars en nouveaux prêts dans le cadre du PCCA pour construire 30 000 logements locatifs supplémentaires d'ici à 2031-2032.
- Le lancement du programme Bâtir au Canada, qui s'appuie sur le PCCA pour encourager les investissements provinciaux dans la construction d'appartements.
- L'introduction d'une déduction pour amortissement accéléré temporaire de 10 % pour les nouveaux projets locatifs construits à cette fin et dont les unités seront prêtes à être emménagées d'ici le 1^{er} janvier 2036.
- 400 millions de dollars pour étendre les accords existants du Fonds pour accélérer la construction de logements avec les gouvernements municipaux.

La construction d'immeubles d'habitation est souvent complexe et les ingénieurs jouent un rôle essentiel pour relever les défis des projets de construction à grande échelle. Pour accélérer rapidement la construction d'appartements, il faut veiller à ce que les problèmes d'ingénierie complexes soient résolus sans réduire les coûts ni tenter de contourner le processus réglementaire.

Croissance économique et innovation

Le Budget de 2024 contient d'importantes dépenses qui s'articulent autour de la croissance de l'économie canadienne par l'amélioration de notre productivité. Il s'agit notamment d'investissements importants dans le secteur de la recherche sur l'intelligence artificielle au Canada, ainsi qu'un soutien à l'enseignement postsecondaire, et à la recherche et au développement.

Renforcement de la capacité du Canada en matière d'intelligence artificielle et de sécurité

Voici des exemples d'investissements annoncés dans le Budget de 2024 pour le renforcement de la capacité en matière d'intelligence artificielle :

- 2 milliards de dollars sur cinq ans pour lancer le Fonds d'accès à une puissance de calcul pour l'IA et la Stratégie du Canada sur une puissance de calcul souveraine pour l'IA, afin d'aider les chercheuses et chercheurs, ainsi que les entreprises canadiennes en

démarrage et en expansion à accéder à la puissance informatique dont elles ont besoin pour adopter des technologies d'IA.

- 50 millions de dollars pour créer un nouvel Institut pour la sécurité de l'IA qui aidera le Canada à mieux comprendre les risques que pourraient poser les technologies d'IA et à s'en protéger.
- Un financement de 5,1 millions de dollars l'an prochain afin de doter le commissariat à l'IA et aux données des ressources nécessaires pour appliquer la *Loi sur l'intelligence artificielle et les données* proposée, ainsi qu'un financement de 3,5 millions de dollars sur deux ans à l'appui du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle.
- 200 millions de dollars sur cinq ans pour que les agences de développement régional accélèrent l'adoption de l'IA dans l'ensemble de l'économie.
- Un financement de 100 millions de dollars sur cinq ans pour le programme d'aide à l'IA du Conseil national de recherches du Canada afin d'aider les petites et moyennes entreprises à déployer de nouvelles solutions en matière d'IA.
- Un financement de 50 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir les travailleuses et les travailleurs qui pourraient être touchés par la venue de l'IA, comme ceux des industries créatives.

Ingénieurs Canada accueille favorablement les investissements qui amélioreront la productivité dans de multiples secteurs de l'économie. Ingénieurs Canada a souligné l'importance de l'expertise en génie lors de l'expansion des technologies d'intelligence artificielle dans son énoncé de principe national sur [l'exercice dans le domaine du génie logiciel](#) et sur la [technologie du génie de l'intelligence artificielle dans les véhicules autonomes et connectés](#).

Le gouvernement fédéral doit donner la priorité à la sécurité et à la gestion des risques dans le déploiement des outils d'intelligence artificielle lorsque ces derniers peuvent avoir un impact sur la santé ou la sécurité de leurs utilisateurs, et les ingénieurs sont exceptionnellement bien placés pour le faire. L'Institut pour la sécurité de l'IA est une mesure essentielle et les ingénieurs doivent participer à ce travail. Nous attendons avec impatience de nouvelles consultations sur la création de cet institut et sur le rôle que les ingénieurs peuvent et doivent jouer dans ses travaux.

Recherche et développement

Les investissements prévus par le gouvernement dans le renforcement des capacités en matière d'IA constituent l'un des piliers de ses nouveaux investissements en R & D, largement axés sur le développement industriel et le déploiement de nouvelles technologies. Le Budget de 2024 contient également de nouveaux financements importants pour la recherche fondamentale et le développement :

- Un financement de 1,8 milliard de dollars sur cinq ans et de 748,3 millions de dollars par année par la suite, afin de hausser les subventions de recherche de base et soutenir le milieu canadien de la recherche. Ce financement sera réparti entre le Conseil de recherches en sciences humaines, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.

- La création d'une nouvelle « organisation-cadre de financement de la recherche » chargé de superviser les conseils subventionnaires et de faciliter la recherche collaborative internationale, pluridisciplinaire et guidée par une mission.

Comme nous l'avons fait remarquer dans notre [énoncé de principe national sur la recherche, le développement et l'innovation](#), l'investissement dans ces domaines est le fondement de l'innovation et de la productivité. La recherche et le développement offrent également des possibilités de formation essentielles aux étudiants en génie de niveau postsecondaire. Les ingénieurs sont un élément essentiel de la recherche, et Ingénieurs Canada se réjouit à l'idée de collaborer avec le gouvernement fédéral pour élaborer un programme de recherche en génie guidé par une mission.

Éducation postsecondaire

En plus de soutenir le renforcement des capacités en matière d'IA et la R & D de manière plus générale, le budget prévoit également de nouvelles aides pour l'enseignement postsecondaire, une priorité essentielle pour la profession d'ingénieur :

- Un financement de 1,1 milliard de dollars en 2025-2029 pour faire passer les bourses d'études canadiennes à temps plein de 3 000 \$ à 4 200 \$ pour l'année, et pour augmenter de 210 \$ à 300 \$ par semaine les prêts d'études canadiens sans intérêt. Il s'agit d'une mesure sur une année.
- 207,6 millions de dollars en 2025-2026 pour le Programme de stages pratiques pour étudiants, qui finance les possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants du postsecondaire.
- 825 millions de dollars sur cinq ans et 199,8 millions de dollars par année par la suite pour augmenter la valeur annuelle des bourses de maîtrise et de doctorat. Cela permettra de financer 1 720 bourses supplémentaires et d'en augmenter leur valeur en fonction de l'inflation.

Ingénieurs Canada se réjouit du soutien apporté aux étudiants de niveau postsecondaire, en particulier des mesures qui favorisent la formation en génie des étudiants issus de milieux sous-représentés.

Investissement en vue d'atteindre un avenir carboneutre

Il est surprenant que le gouvernement fédéral n'ait pas présenté de nouvelles mesures importantes liées au changement climatique. Au lieu de cela, il a fourni davantage de détails sur le calendrier et le processus de mise en œuvre de la série de crédits d'impôt à l'investissement (CII) qu'il avait précédemment annoncée :

- Captage, utilisation et stockage du carbone
- Technologies propres
- Hydrogène propre
- Fabrication de technologies propres
- Électricité propre

- Chaîne d’approvisionnement de véhicules électriques

Une fois pleinement mis en œuvre, ces crédits d’impôt s’appliqueront rétroactivement aux projets admissibles. Il est important de noter que le gouvernement a l’intention d’affecter des ressources supplémentaires à Ressources naturelles Canada pour formuler des conseils spécialisés sur des questions techniques et scientifiques concernant ces importants crédits d’impôt. Ingénieurs Canada se réjouit de cet engagement.

Ingénieurs Canada accueille favorablement l’intention d’établir un programme national d’assurance. Pourtant, on remarque l’absence de tout nouveau financement à grande échelle pour les infrastructures résilientes face au changement climatique, l’atténuation du changement climatique ou l’adaptation à ce dernier. Cependant, nous remarquons la poursuite de projets importants par l’entremise du Fonds de croissance du Canada. Comme il l’a fait dans son [mémoire prébudgétaire 2024 présenté au Comité permanent des finances](#), Ingénieurs Canada continue de défendre ces priorités importantes auprès du gouvernement fédéral.

Commerce intérieur et mobilité de la main-d’œuvre

Les mesures économiques du Budget de 2024 comprennent plusieurs initiatives politiques qui peuvent concerner le rôle des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux du génie pour ce qui est de la mobilité de la main-d’œuvre et l’harmonisation réglementaire nationale.

Reconnaissance des titres de compétences étrangers

Le budget prévoit 50 millions de dollars sur deux ans pour améliorer le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers (PRTCE), qui offre une formation, un placement professionnel, des subventions salariales et un mentorat. Au moins la moitié de ce financement servira à simplifier la reconnaissance des titres de compétences dans le secteur de la construction.

Ingénieurs Canada s’est fait le champion d’une approche juste et équitable de la mobilité interprovinciale et internationale de la main-d’œuvre. Comme nous l’avons souligné dans notre [énoncé de principe national sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers](#), les organismes de réglementation du génie au Canada ont réalisé d’importants progrès en matière de reconnaissance équitable des titres de compétence étrangers. Tous les ingénieurs en exercice au Canada doivent satisfaire aux conditions d’obtention du permis d’exercice de l’un des 12 organismes provinciaux ou territoriaux chargés de réglementer la profession d’ingénieur, quel que soit l’endroit où ils ont étudié ou exercé.

Puisque les mesures fédérales visant à simplifier la reconnaissance des titres de compétences dans le secteur de la construction concernent la profession d’ingénieur, le gouvernement fédéral doit respecter le travail des organismes de réglementation du génie. Cela dit, les changements apportés au PRTCE semblent être axés sur les métiers spécialisés plutôt que sur les titres de compétences, et n’auront probablement qu’un impact minime sur les ingénieurs.

Harmoniser les règlements à l'échelle du pays

Le Budget de 2024 annonce que le gouvernement lancera une enquête canadienne sur le commerce interprovincial qui interrogera les entreprises canadiennes pour déterminer les obstacles au commerce interne qui entravent leurs activités commerciales. L'objectif de l'enquête est de tracer une voie vers l'harmonisation des règlements à l'échelle nationale dans la mesure du possible. Ingénieurs Canada attend avec intérêt de participer à la conception de cette enquête.

Réconciliation, équité, diversité et inclusion

Accès des Autochtones à la formation postsecondaire

En plus des engagements de financement d'un an pour les étudiant.e.s de l'enseignement postsecondaire, le Budget de 2024 prévoit de nouveaux financements pour les étudiant.e.s autochtones.

- 1,2 milliard de dollars sur trois ans pour l'éducation des Premières Nations de la maternelle à la 12^e année, ce qui comprend 650 millions de dollars pour améliorer l'enseignement primaire et l'éducation de la maternelle à la 12^e année dans les réserves, et 545 millions de dollars pour l'infrastructure éducative.
- 242,7 millions de dollars sur trois ans afin d'améliorer l'accès des étudiant.e.s autochtones à la formation postsecondaire par l'intermédiaire du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire.

L'élargissement du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire est une bonne nouvelle, car elle s'inscrit dans le cadre des efforts déployés depuis longtemps par Ingénieurs Canada pour améliorer l'accès des peuples autochtones à l'enseignement postsecondaire, comme l'indique notre [énoncé de principe national sur l'accès des Autochtones à la formation en génie](#). Ingénieurs Canada a également produit [plusieurs rapports fondés sur des données](#) concernant le génie autochtone au Canada et l'accès à la formation en génie.

Alors que le gouvernement fédéral continue d'élargir l'accès à l'enseignement postsecondaire pour les étudiant.e.s autochtones, il est essentiel que la formation en génie soit une priorité et que les étudiant.e.s reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études dans ce domaine.

L'équité en matière d'emploi

L'équité, la diversité et l'inclusion sont des priorités d'Ingénieurs Canada et le soutien continu des initiatives de l'EDI faisait partie de nos quatre priorités de consultations prébudgétaires. Le gouvernement a annoncé son intention de modifier la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* en la modernisant et en élargissant les groupes visés par l'équité en matière d'emploi.

En tant qu'organisme fondateur et facilitateur de [l'initiative 30 en 30](#), Ingénieurs Canada est heureux de voir le gouvernement fédéral s'engager à réaliser des changements qui contribueront à l'objectif d'une profession d'ingénieur plus équitable.

Défense nationale

L'enveloppe financière la plus importante du Budget de 2024 est la série de nouvelles mesures visant à renforcer la défense nationale du Canada. Le secteur de la défense est un employeur important d'ingénieurs, qui sont indispensables à la défense et à la sécurité du Canada. Nous constatons que sur les 9 975 milliards de dollars en nouvelles dépenses destinées à la défense prévues dans le budget, les ingénieurs doivent jouer un rôle essentiel dans les domaines d'investissement suivants :

- 1,93 milliard de dollars sur cinq ans pour la mise à niveau des navires
- 1,44 milliard de dollars sur cinq ans pour remettre à niveau l'équipement militaire
- 942 millions de dollars sur cinq ans pour l'entretien et la rénovation des infrastructures de défense
- 150 millions de dollars sur quatre ans, afin de permettre d'augmenter le nombre de spécialistes civils dans les domaines prioritaires

Ingénieurs Canada appuie les efforts visant à renforcer la défense nationale, mais nous insistons sur le fait que le gouvernement fédéral doit s'assurer que tout travail d'ingénierie soit entrepris par un ingénieur titulaire d'un permis délivré par l'organisme de réglementation territorial ou provincial en génie où le travail est effectué. Comme nous le soulignons dans notre [énoncé de principe national sur l'approvisionnement des biens et services](#), cela est particulièrement important lorsqu'un fonctionnaire fédéral prépare des documents d'ingénierie qui serviront à la construction ou à la mise en œuvre d'un projet, supervise des projets, prépare des accords d'appel d'offres tout au long du processus d'approvisionnement, et prend d'autres décisions en matière de génie.